

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

29 AOÛT 2022
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 29 août 2022, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella
 Conseillères: Madame Lauren Small-Pennefather Siège 1
 Madame Elizabeth Ulin Siège 2
 Madame Colleen Feeney Siège 3
 Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents: Madame Valentina Maria Todoran, Directrice générale par intérim
 Me Claude Gilbert, Greffier
 Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Neuf (9) résidents et visiteurs y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 29 août 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 27 juin 2022;
- séance spéciale du 13 juillet 2022;
- séance spéciale du 4 août 2022.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

Le Maire fit une mise à jour sur le Centre sportif et récréatif. La Ville est dans le processus de mise au point des plans pour le bâtiment. Lorsqu'on sera plus près des plans finaux, Le Conseil aura une meilleure idée du budget. Si tout se passe comme prévu, les plans définitifs permettront de lancer un appel d'offres à la fin de cette année ou au début de la nouvelle année. S'il y a une offre acceptable, le contrat sera attribué et le projet pourrait commencer au printemps. Sur un autre point, le Maire mentionna que, le mois dernier, il a rencontré le maire de Laval, M. Stéphane Boyer, pour discuter des réalités auxquelles Montréal-Ouest fait face en tant que petite municipalité. En tant que président de l'Association des municipalités de banlieue, il a également rencontré le président de l'Union des Municipalités du Québec, M. Daniel Côté, pour exprimer ses opinions sur leurs besoins en prévision des élections provinciales.

7. Rapport des Conseillères

a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

c) Siège Numéro 1

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

d) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

8. Première période de questions du public

À 20h25, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillères sur tout sujet d'intérêt général. Les questions transmises à l'avance furent aussi prises.

1- Daniel Markuze

Il demanda si la Ville pouvait que ramasser les ordures dans des boîtes et non plus dans des sacs plastiques seulement, ce qui n'est pas hygiénique; Côte-Saint-Luc le fait déjà. Il demanda également si un passage piétonnier pouvait être installé près du Burger de Ville sur l'avenue Westminster, car les gens traversent la rue là de toute façon.

2- Bianca Rinaldi

Elle demanda si la Ville pouvait répondre à une réclamation pour des dommages liés à tilleul émettant de la sève sur l'entrée de sa maison.

3- Lucy Rinaldi

Elle demanda si la Ville pouvait faire quelque chose pour éviter la confusion de longue date résultant du fait qu'en regardant de la rue entre sa maison et une autre sur une rue différente qui porte le même numéro civique; elle suggéra d'installer une enseigne.

4- Daniel Markuze

Il demanda combine de temps quelqu'un peut laisser une benne à ordures devant sa maison pendant des travaux de construction. Il mentionna qu'il y a des buissons au coin d'une rue devant une maison qui bloque la vue, ce qui peut être dangereux.

5. Sherri McGurnaghan

Elle mentionna que la voie derrière chez elle, qui serait une voie publique, est mal entretenue. Elle mentionna également les clôtures du côté ouest de cette voie sont situées au-delà des limites et rendent difficile le stationnement de son véhicule.

6. Eric Dupont

Il était concerné par la sécurité publique dans le secteur considérant qu'il y a deux meurtres, des vols de voitures et de colis d'Amazon. Il demanda si la Ville avait des plans pour augmenter la sécurité.

7. Mark Johnson

Il demanda si l'on devait être préoccupé par la lenteur des progrès du développement Easton. Il demanda également si le promoteur s'est engagé à respecter un échéancier de construction et si la Ville avait des inquiétudes quant à la stabilité financière du promoteur.

8. Donna McLaughlin

Elle demanda si la Ville pouvait accueillir un débat des candidats des élections provinciales. Elle demanda s'il pouvait y avoir un deuxième parc canin près de l'aréna.

9. Caroline Combes

Elle s'est plaint de la présence de plusieurs raton-laveurs près de chez elle. Cela pose des problèmes sanitaires et sécuritaires pour les enfants.

10. Matthew Sherrard

Il demanda s'il y avait un plan pour une piste cyclable de Brock S et/ou Ballantyne S et connectant la Ville à la Falaise St-Jacques et connectant l'échangeur Turcot au canal Lachine.

11. Susan Superstein

Depuis que la Ville est reconnue comme une ville amie des aînés, elle demanda quand les trottoirs allaient être réparés.

12. Judy Kennedy

Depuis que la Ville est reconnue comme une ville amie des aînés, elle demanda si les abris temporaires pouvaient être installés. Cela sauverait beaucoup d'argent et de temps. Elle demanda également à la Ville de payer pour les tests de plomb et les filtres d'eau.

13. Kate Brayley

Elle demanda si une mise à jour pouvait être faite sur le statut de la piscine et l'aréna et si la piscine allait être fermée pour l'été 2023.

14. Jeremiah Kane

1) Il demanda si on pouvait envisager de construire un pont piétonnier entre le parc David Reid et Roxton. Les élèves de l'école Edinburgh pourraient l'utiliser pour éviter Westminster aux heures de pointe et cela offrirait un accès facile à la piscine.

2) Il demanda s'il y a eu des progrès sur le projet de piste cyclable derrière Roxton sous les lignes électriques; avec le pont piétonnier susmentionné tous les résidents auraient un accès facile à la piste cyclable.

15. Erle Schneidman

Il demanda pourquoi il n'y avait pas de station Bixie dans la Ville. Il suggéra d'en avoir une à l'aréna.

16. Gerald Ahronheim

Il mentionna que son drain français se déverse dans un drain de la Ville sous la rue. Au cours des dernières années, ce drain s'est progressivement, puis complètement, obstrué causant des fuites au sous-sol. Il mentionna qu'un plombier a examiné la conduite et a dit qu'il était probable qu'un tilleul planté il y a 30 ans par la Ville ait fini par boucher le drain et le rendre inutilisable. Malgré plusieurs demandes, personne des Travaux publics n'est venu pour voir le problème. Il demanda si quelqu'un allait venir.

La première période de questions prit fin à 20h58.

9. Contrats et Greffe

a) Appui à la demande de la Ville de Dorval pour que le gouvernement du Canada reconnaisse la valeur écologique et en termes de biodiversité de certaines terres fédérales incluant le Golf Dorval

ATTENDU qu'au nord de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal se trouve un précieux écosystème intégré de 215 hectares de terres humides composé de champs, forêts et marais qui est la propriété du Gouvernement du Canada et est loué à l'Aéroport de Montréal (ADM), ci-après « les terres fédérales » ;

ATTENDU que les terres fédérales sont situées en partie dans l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal et en partie dans la Cité de Dorval (appelées Golf Dorval);

ATTENDU que cet écosystème intégré de terres humides comprend le champ des Monarques, important sur le plan écologique, qui est utilisé par les papillons monarques pour se nourrir et se reproduire pendant leur migration vers et depuis Montréal, cité ayant le statut de Ville amie des Monarques Niveau Or;

ATTENDU QUE plus de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées sur les terres fédérales, ainsi qu'un grand nombre d'autres animaux qui font de ces 215 hectares un centre de biodiversité;

ATTENDU que cet écosystème de 215 hectares est le dernier du genre à exister sur l'île de Montréal et c'est pourquoi les terres fédérales sont une partie intégrante du patrimoine naturel qui mérite d'être protégé pour tous les résidents de l'Agglomération;

ATTENDU que les cités et villes de l'île de Montréal s'efforcent ensemble de combler le déficit d'espaces naturels protégés dans cette Agglomération comparativement aux autres villes canadiennes, et que ce dernier grand écosystème marécageux et fluvial, composé de 215 hectares d'habitats fauniques rares, est de la taille du parc du Mont-Royal;

ATTENDU qu'en juin 2021, la Ville de Montréal-Ouest, à l'instar d'autres municipalités, a adopté la résolution # 20210628-011 par laquelle elle s'est engagée à faire de Montréal-Ouest une ville amie des papillons monarques, ainsi qu'à contribuer à protéger leurs habitats;

ATTENDU qu'en décembre 2021, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a eu le mandat du premier ministre de voir à ce que tous les Canadiens aient accès à des espaces verts, et en particulier de créer au moins un nouveau parc urbain national dans chaque province et territoire, avec un objectif de quinze nouveaux parcs urbains d'ici 2030;

ATTENDU qu'en août 2022, la Cité de Dorval a adopté la résolution CM2208 398 pour demander que le gouvernement du Canada :

- a. reconnaisse la valeur écologique et en termes de biodiversité des terres fédérales, et tout particulièrement du champ des Monarques situé à Dorval, qui sont louées à ADM;
- b. notifie ADM pour en exiger, par l'entremise de Transports Canada, que toute initiative de développement sur ces terrains cesse immédiatement;
- c. assure la préservation et la conservation de ces terres fédérales à perpétuité, conformément à son objectif déclaré de créer ou de contribuer à la création d'un parc urbain au Québec d'ici 2030;
- d. travaille avec l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal et la Cité de Dorval en vue de sécuriser un legs pour les générations futures en créant un tel parc urbain sur l'île de Montréal;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest appuie sans réserve les demandes formulées par la Cité de Dorval dans sa résolution CM2208 398 concernant l'avenir du Golf Dorval, autant que des autres terres fédérales décrites au premier paragraphe de la présente résolution.
- 2) Que la présente résolution soit transmise au ministre fédéral des Transports, M. Omar Alghabara, au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, M. Steven Guilbeault, à tous les députés fédéraux représentant des circonscriptions sur l'île de Montréal, et aux maires de toute les cités et villes dans l'Agglomération de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-004

10. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 24 juin au 26 août 2022

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 24 juin au 26 août 2022 totalisant 1 607 829.38\$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-005

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de juillet et août 2022

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de juillet et août 2022.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-006

c) Affectation des dons dédiés à un nouveau centre récréatif

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que tous les dons reçus par la Ville et encaissés sous le poste budgétaire 01-234-78-000 qui sont dédiés à la construction d'un nouveau centre récréatif soient imputés au surplus affecté à cette fin, sous le poste budgétaire 55-992-00-000.

Adoptée à l'unanimité.

20220829-007

d) Contrat de services internet - amendement

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le contrat accepté en vertu de la résolution #20210920-008 par lequel Vidéotron s'engage à fournir les services internet à la Ville soit modifié en retirant le Centre communautaire des quatre emplacements initialement prévus à ce contrat;

2) Que le deuxième paragraphe de ladite résolution soit remplacé par ce qui suit :

- Tour du CP: \$1,820.16 (code budgétaire 02-716-00-335);
- Hôtel de Ville: \$4,318.20 (code budgétaire 02-130-00-335);
- Service des Travaux Publics: \$3,598.20 (code budgétaire 02-310-00-335);
- TOTAL: \$9,736.56

3) Que la date de fin du contrat soit repoussée du 31 août 2024 au 25 août 2025.

Adoptée à l'unanimité.

20220829-008

e) Règlement d'emprunt – soldes résiduels

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a entièrement réalisé l'objet des deux règlements d'emprunt dont la liste apparaît ci-dessous dans la présente résolution, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU que ces règlements ont déjà en partie fait l'objet d'un financement à long terme, sans atteindre la limite du montant total d'emprunt autorisé;

ATTENDU qu'il subsiste pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, lequel ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes par la Ville n'est pas requis et que ceux-ci ne devraient plus apparaître aux registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une somme provenant du fonds général de la municipalité ou d'une subvention gouvernementale, selon le cas;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest modifie comme suit les règlements identifiés à l'annexe et cités à l'article 3 de la présente résolution:

- A. en remplaçant les montants de la dépense ou de l'emprunt par ceux indiqués sous les colonnes « Montant de la dépense réelle » et « Montant financé » de l'annexe;
- B. en ajoutant une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » ou « Subvention » de l'annexe.

2) Que la Ville de Montréal-Ouest informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas totalement utilisé, en raison des modifications apportées ci-dessus à ces règlements.

3) Que la Ville de Montréal-Ouest demande au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire sous chacun des règlements ci-après énumérés:

Règlement N°	Solde résiduaire à annuler (\$)
2018-003	1 138 744
2019-001	1 388 327

4) Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-009

f) Nouveaux tarifs proposés

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que des tarifs révisés soient facturés pour les services suivants :

- Culture, Sports et Loisirs – location de glace (excluant les taxes)
 - Régulier 173.00\$/heure
 - Jeunesse 120.00\$/heure
 - Mineur ARC 60.00\$/heure

Adoptée à l'unanimité.
20220829-010

11. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 24 août 2022.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
91-93 Ronald	Remplacement des portes avant;
10-12 Strathearn S	Remplacement de la porte de garage;
455 Westminster N	Installation d'une cabane à jardin dans la cour arrière;
68 Courtney	Remplacement de la porte avant et trois fenêtres;
152 Percival	Remplacement de deux fenêtres.

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
60 Rugby	Couvreage de l'escalier et palier avant avec du pavé.

- 4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
91-993 Ronald	Remplacement de garde-corps;
337-339 Westminster N	Remplacement de la porte avant et peinture des cadres en bois de la porte avant et de la fenêtre au-dessus.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-011

12. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Nominations

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement amendant le règlement n° 456 concernant les nuisances, le bruit et la sécurité publique

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement amendant le règlement n° 456 concernant les nuisances, le bruit et la sécurité publique ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

17. Seconde période de questions du public

À 21h13, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillères touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne furent aussi prises.

1- Daniel Markuze

Il demanda si la construction du nouveau centre sportif et récréatif était maintenant une certitude considérant la mise à jour faite par la Maire dans son rapport ou si cela pouvait changer dépendant les prix soumis.

2- India Ciamberlano

Elle demanda s'il était encore possible pour les résidents de soumettre leurs opinions concernant le projet de centre sportif et récréatif. Elle demanda aussi si le promoteur du Easton avait fait les fondation l'hiver dernier.

3- Robert Deslauriers

Après avoir lu la lettre de M. Howard Barza dans The Informer concernant le projet de centre sportif et récréatif, il demanda s'il était vrai que la Ville n'a collecté que 700 000\$ dans le cadre de sa campagne de financement.

18. Levée de la séance

À 21h18, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20220829-012

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20220829*